



Astuce eFRAN

Novembre 2016



<u>Comment supprimer une transaction au</u> <u>bordereau?</u>

Pour supprimer (annuler) une transaction <u>reliée à un résident : admission</u>, <u>départ, transfert, réévaluation, ...</u>, sélectionnez la transaction à annuler et :

⇒ cliquez sur le bouton droit de la souris ou cliquez sur le bouton
« Opération en lien avec le bordereau »;

⇒ sélectionnez la commande « Annuler la transaction « ... » ».

Pour supprimer la transaction « * <u>Commentaire</u> * » :

⇒ utilisez la commande « Supprimer le commentaire général du bordereau ».

Pour supprimer la transaction « * Info établissement * » :

 ⇒ si la transaction a été jointe au bordereau avec la commande « Joindre le formulaire des informations sur l'établissement », utilisez la commande « Supprimer le formulaire des informations sur l'établissement ».

⇒ si la transaction jointe au bordereau a été initiée suite à un changement dans la configuration de l'établissement (unité de soins ou évaluateur), cette transaction ne peut être annulée.

Bonne utilisation du eFRAN!



Équipe de Recherche Opérationnelle en Santé